



# L'Economiste

Comprendre l'économie

Bulletin Economique

## **L'INTELLIGENCE ECONOMIQUE ET LA FRANCE**

*"Analyse"*

-4 Novembre 2013-

L'ECONOMISTE

France

Tel: +33.(6).98.70.49.15 - Fax: +33.(8).26.99.74.01 - Email: [contact@leconomiste.eu](mailto:contact@leconomiste.eu)

[www.leconomiste.eu](http://www.leconomiste.eu)

**- ANALYSE -**

La notion d'intelligence économique est ancienne mais son intérêt s'est significativement accru au cours des dernières années. Auparavant les conflits entre Etats-nations se résolvait par le biais de conflits armés traditionnels. Or, la globalisation économique et financière a fait que les pays sont de plus en plus interconnectés. Dès lors, l'intérêt des conflits armés entre grandes nations s'est peu à peu estompé. Dorénavant, les conflits se règlent en priorité par le biais de guerres économiques. Dans ce contexte, l'intelligence économique (IE) devient primordiale.

Il n'existe pas de définition universellement admise de l'intelligence économique. De plus, la définition de ce concept peut évoluer selon les époques et les pays. Toutefois, il est possible d'identifier des points de convergence concernant les acteurs, les champs d'application et l'utilité de l'intelligence économique. Dans ce cadre, l'intelligence économique peut se définir, dans sa version la plus large et probablement la plus consensuelle, comme la capacité à recueillir et traiter des informations, et l'aptitude à les utiliser afin d'obtenir un avantage économique dans un but stratégique. Dès lors, l'intelligence économique peut être résumée comme ceci : "Le savoir c'est le pouvoir".

**ACTEURS ET CHAMPS DE L'INTELLIGENCE ECONOMIQUE**

**Les acteurs de l'IE sont différents mais leur objectif et leur origine sont identiques.** Les acteurs de l'IE proviennent des besoins créés par la globalisation. Ils ont été créés à l'initiative des gouvernements (OIG - Organisation Inter-Gouvernementales du type Nations Unies, blocs régionaux du type Union Européenne...); d'autres ne représentent que l'intérêt de quelques-uns (ONG - Organisations Non-Gouvernementales du type *Greenpeace*, des entreprises, des organisations criminelles...). Leurs buts sont identiques : le pouvoir (ou l'influence) et le profit.

**L'IE est tout d'abord l'affaire des Etats.** De nombreuses décisions de la vie quotidienne relèvent de la puissance publique nationale, mais l'évolution du rôle des Etats est ambivalente. En effet, il s'est affaibli au sein des espaces géographiques nationaux (décentralisation, constitution de blocs politico-économiques supranationaux...); mais à l'inverse, il a changé de nature et s'est renforcé par la montée en puissance des nouveaux espaces géoéconomiques que sont les instances internationales politiques et économiques (ONU, FMI, OMC...). Dans ce cadre, l'intérêt des Etats et des entreprises sont liés car la souveraineté des Etats est en partie portée par la réussite de leurs entreprises et des technologies clefs qui en sont issues.

**Il appartient donc aux Etats de promouvoir les intérêts des entreprises nationales.** L'Etat et ses collectivités territoriales doivent promouvoir les intérêts politiques, économiques, sociaux, scientifiques et culturels de la communauté nationale dans les nouveaux espaces créés par la globalisation, où les luttes d'influence sont permanentes entre partenaires-compétiteurs. Pour ce faire, l'Etat et les collectivités doivent mettre en place des stratégies concertées et sensibiliser les acteurs économiques à l'IE et aux enjeux de la globalisation. *In fine*, le but est de mieux promouvoir et défendre les intérêts collectifs, et donc la cohésion sociale.

**L'IE est ensuite l'affaire des entreprises.** L'IE permet d'optimiser la stratégie de l'entreprise afin d'améliorer sa position concurrentielle. Dans ce cadre, l'IE ne doit pas être une fonction parallèle à l'entreprise mais une culture partagée présente à tous les niveaux. Lorsque cela est possible, il faut donc expliquer aux salariés la stratégie de l'entreprise afin de rechercher et d'obtenir leur adhésion. Idéalement, les Etats doivent faire de même avec leurs citoyens.

**L'IE est enfin l'affaire des citoyens.** Trois niveaux doivent être distingués :

- Tout d'abord, il faut développer le sentiment d'appartenance à une communauté de destin plus étendue qu'un statut, une ethnie, une religion ou une sensibilité politique.
- Ensuite, il convient d'éduquer aux comportements quotidiens, autrement dit dans les comportements de consommation, les comportements vis-à-vis des équipements et des services publics, et dans l'implication dans la vie de l'entreprise afin de renforcer la compétitivité collective du pays.
- Enfin, les choix sociaux et politiques sont très importants. En effet, privilégier collectivement la satisfaction immédiate du maintien des privilèges acquis, refuser de voir que le monde a changé et qu'il va encore changer, ne pas en débattre, serait condamner la collectivité nationale au déclin et à l'isolement.

**CAS DE LA FRANCE**

**L'état des lieux de l'IE en France est très négatif.** En effet, la France est très mauvaise dans ce domaine, mais plus inquiétant encore, c'est que le pays croit être suffisant bon et en avance sur ses concurrents pour pouvoir se passer d'une politique d'IE. Il n'y a pas d'Etat stratège en France comme il peut y en avoir dans les pays anglo-saxons ou dans les pays émergents. Il y a un déficit patent de vision stratégique qui pousse les acteurs (politiques et économiques) à adopter une vision court-termiste d'intérêts particuliers, au détriment d'une vision collective de long terme. Or, la vision stratégique de long terme est la condition *sine qua none* d'une politique efficace pouvant protéger les intérêts économiques nationaux capables d'assurer la cohésion nationale.

**A l'heure de la globalisation, les manques français sont très inquiétants pour ce pays.**

- La France n'a jamais défini de secteurs d'activités stratégiques et techniques s'y attachant. Ou alors, quand elle l'a fait (ex: énergie nucléaire) les considérations politiques viennent mettre à mal cette stratégie.
- La France n'a jamais évalué les forces et les faiblesses de sa recherche et de son industrie. De plus, elle refuse d'abandonner des industries obsolètes et préfère subventionner à perte des industries appelées à disparaître au lieu d'investir ce temps, cet argent et cette énergie perdus dans les technologies du futur, notamment car la perte des emplois d'aujourd'hui est plus médiatique que la recherche des emplois de demain. En ce qui concerne la recherche, la France est un des rares pays qui refuse de faire rentrer des fonds privés dans le système éducatif supérieur. Les opportunités de développement vont ainsi se satisfaire à l'étranger, renforçant les concurrents et diminuant encore plus l'employabilité des jeunes générations.
- La France n'a ni doctrine, ni politique globale de sécurité économique. Il manque un pilotage central pour donner une cohérence et une efficacité à la protection des intérêts économiques et scientifiques ("sécurité économique").

**La France fait face à des situations pratiques parfois aberrantes.** En effet, par exemple, l'Etat français utilise de plus en plus de partenaires extérieurs (parfois étrangers) en sous-traitant tout ou une partie de ses besoins à travers des activités d'audit, de conseil, de sécurité ou encore de maintenance informatique. Ce faisant, cela constitue une vulnérabilité majeure en autorisant des entités extérieures à avoir accès au "cœur de métier" de la France. Le comble pour ce pays c'est que le choix de l'Etat de faire appel à des opérateurs extérieurs découle souvent directement de son modèle social et administratif qu'elle promeut pourtant et dont elle refuse d'envisager l'évolution. En effet, le manque d'efficacité des opérateurs publics, et/ou les lourdeurs administratives et financières que subissent les opérateurs nationaux, obligent l'Etat lui-même à faire appel à des opérateurs qui ne pâtissent pas de ces contraintes.

**La sous-traitance de l'Etat français à des opérateurs extérieurs souligne deux points.** En effet, cet exemple soulève tout d'abord (1) un réel problème de dépendance vis-à-vis des pays anglo-saxons dont ces opérateurs extérieurs sont souvent issus. Ensuite, cet exemple souligne que (2) l'Etat français n'a plus l'expertise suffisante à la promotion et la défense de ses intérêts. Typiquement, il est peu probable, pour ne pas dire inimaginable, que des cabinets français viennent auditer ou conseiller le pentagone aux Etats-Unis ou une autre institution gouvernementale. Au-delà du manque de culture économique et de conscience de l'importance de l'IE de la part des dirigeants, cela souligne également des préférences politiques claires. En effet, il est plus aisé d'annoncer des dépenses publiques visibles à court terme, même si les études d'impact montrent clairement leur inefficacité et leurs effets pervers à long terme, que de défendre l'idée d'investir dans des considérations moins tangibles. Politiquement et électoralement il est toujours plus efficace de privilégier la démagogie à l'effort de pédagogie, à fortiori quand cet effort risque d'être assimilé à la défense des intérêts des "puissants".

**Les étudiants sont peu formés à l'IE.** Alors que le système éducatif français supérieur a pour vocation de former les élites du pays, très peu d'étudiants ont été sensibilisés à cette notion au cours de leur cursus. Le constat est particulièrement brutal au regard de l'ensemble des grands pays développés qui entretiennent ce type de considérations. Au même titre que ces pays, la France devrait penser à mettre en place un système de suivi de ses étudiants dans le monde, notamment pour ceux qui vont travailler dans des firmes multinationales, des organisations internationales, etc. Le but étant de développer une collecte efficace et variée de l'information.

**DE LA DEFENSE ECONOMIQUE A LA SECURITE ECONOMIQUE**

**La France doit passer d'une démarche réactive (défense) à une démarche active (sécurité).** Pour ce faire, l'Etat français doit sensibiliser l'ensemble de ses services aux enjeux de l'IE. En premier lieu, la France doit orienter ses services de renseignement et de sécurité (services secrets, forces armées, douaniers...) sur ces aspects. A ce titre, et même si cela reste très embryonnaire et en-deçà de ce qu'un Etat tel que la France devrait développer comme moyens, il convient néanmoins de noter la prise de conscience nouvelle des autorités françaises avec le ministère des affaires étrangères qui développe depuis peu des bureaux de renseignements économiques au sein de ses ambassades à l'étranger. Au lieu de réagir à des menaces économiques ou à des situations avérées à posteriori, il convient de mettre en amont des systèmes pouvant anticiper ces menaces (même si elles ne sont que virtuelles ou hypothétiques), voire d'être capable d'en créer vis-à-vis des pays concurrents. L'objectif premier de cette organisation est de faire naître une communauté d'intérêts entre l'Etat et les entreprises.

**L'avance des Etats-Unis dans l'IE est frappante.** Conscients de l'évolution du monde et des aspects stratégiques, tout est orienté pour créer des intérêts communs entre Etat et entreprises:

- Toutes les grandes entreprises américaines ont des ex-agents de la CIA (*Central Intelligence Agency*) qui travaillent pour elles dans une optique d'espionnage et de contre-espionnage. L'Etat incite cet aspect des choses, les entreprises sont parties prenantes, et les agents ont cette perspective de "reconversion" en tête dans leur plan de parcours professionnel.
- Un fond spécial de la CIA a été créé afin de transmettre des informations aux grandes entreprises américaines. Des fonds publics sont utilisés non pas pour assurer un confort immédiat, mais pour assurer la pérennité de l'économie et ainsi pouvoir assurer le bien-être futur d'un pays qui a compris l'importance des entreprises privées dans son développement.
- Depuis les attentats du 11 septembre, les Etats-Unis ont imposé à leurs alliés des douaniers américains dans tous les ports de ces pays afin de sécuriser les exportations vers les Etats-Unis. Ainsi, ces douaniers ont accès à un grand nombre d'informations car cette présence sur le sol étranger leur confère notamment le droit de visite des entreprises exportatrices.
- De façon simplifiée, le pays a développé un organisme appelé "*Homeland Security*" qui supervise l'ensemble de l'IE du pays, et où chaque grande entreprise et institution américaine a un correspondant en son sein. Notons que le système des douanes est parfaitement intégré au sein du "*Homeland Security*".

**Les autres grands pays ont aussi développé des systèmes proches de celui des Etats-Unis.** Même s'il n'a pas de nom à proprement parlé, l'Allemagne a également un dispositif comparable sous la direction de l'Etat fédéral qui joue le rôle d'impulsion, de protection et de coordination des initiatives d'IE. Au Royaume-Uni, ce système relie l'ensemble des acteurs économiques du pays à travers un ensemble de ramifications sous l'égide du gouvernement et en étroite coordination avec les services de renseignement. Le Japon a mis en place un système de banque de données appelé NEEDS grâce au développement d'un "Etat" au cœur des réseaux d'influence (universités, banques, *Sogo soshas*, entreprises, *Think-tanks*...). Enfin, le Canada a lui aussi son système d'IE, partiellement calqué sur celui des Etats-Unis, dans sa conception tout du moins. En ce qui concerne la Chine, le caractère hautement organisé de sa stratégie économique ne laisse aucun doute sur le fait que ce pays se soit lui aussi doté d'un organisme de ce type.

**CYCLE DE L'INFORMATION**

**La maîtrise du cycle de l'information est capitale dans une stratégie efficace d'IE.** Il se compose généralement de cinq étapes toutes dépendantes les unes des autres. Le but final est de pouvoir diffuser une information afin que cette dernière puisse être utilisée efficacement par une entreprise privée contre ses concurrents dans un cadre de guerre économique globalisée.



**- ELEMENTS DE REFLEXION -**

**La France doit protéger ses infrastructures dites "critiques".** Dans un cadre de sécurité économique ces infrastructures renvoient notamment aux : réacteurs nucléaires, établissements SEVESO (sites industriels présentant des risques d'accidents majeurs), barrages hydrauliques, réseaux d'hydrocarbures, ferrés, aériens, d'eau potable, financiers et de télécommunication.

**La protection de ces infrastructures ne saurait être uniquement physique.** Le pays doit protéger ces infrastructures critiques de manière physique contre des catastrophes naturelles, des actes terroristes, des vellétés militaires extérieures, des accidents internes, ou encore tout simplement contre l'obsolescence. Toutefois, au-delà de ces aspects facilement compréhensibles et plutôt consensuels et connus de tous, il convient aussi de protéger les flux d'information émanant de ces activités, et plus largement de l'ensemble des activités créatrices de richesses et d'emploi, autrement dit de prospérité économique et de cohésion sociale : les entreprises privées qu'elle soient petites, moyennes ou grandes, nationales ou multinationales.

**Il faut également adopter une attitude offensive.** Plus que de protéger le flux d'informations émanant des entreprises privées, il convient également d'organiser la captation des informations émanant des autres activités, entreprises et Etats étrangers. L'objectif est de se protéger contre les attaques économiques provenant de ces acteurs, mais aussi et surtout de pouvoir développer des stratégies proactives d'IE permettant de concurrencer (voire de déstabiliser) ces acteurs afin d'affirmer le pouvoir (ou l'influence) et le profit de ces firmes. *In fine*, dans un cadre de guerre économique dont le fait de vouloir se soustraire revient à acter l'acceptation du déclin d'un pays, le but est d'assurer la prospérité économique et la paix sociale présente et future d'un pays.

**L'enjeu ultime dépasse le seul cadre économique pur.** Dans une optique globale et de long terme, l'enjeu de la maîtrise des flux d'information émanant des différentes structures nationales et internationales est de protéger et développer le savoir-faire et le "génie" (au sens propre) français. En effet, ces éléments forment le terreau sur lequel la prospérité économique et la souveraineté d'un Etat-nation peut se former, et lui permettre ainsi de conserver une cohésion sociale et de limiter les risques de conflits armés avec d'autres pays.

**L'IE est un outil de la guerre économique qui permet d'éviter la guerre physique.** Aussi longtemps que la France (ou un autre pays) aura la maîtrise des éléments potentiellement constitutifs de sa prospérité, elle aura potentiellement les moyens de subvenir à ses besoins et n'aura ainsi pas besoin d'aller chercher de façon autoritaire des ressources à l'extérieur de son territoire. Mais aussi et surtout, cela permettra de limiter les vellétés guerrières des autres pays qui chercheraient à obtenir par la force des ressources supplémentaires et/ou nouvelles.

Dans un monde qui évolue plus rapidement que jamais, l'IE doit devenir une véritable politique publique à l'instar des politiques de santé ou de l'environnement. L'impulsion doit provenir du sommet de l'Etat et s'accompagner d'une discours pédagogique de vérité, centré sur les intérêts collectifs de long terme, et faisant fi des illusions. Dans cet esprit, il faut convaincre et sensibiliser les différents acteurs économiques des intérêts économiques, politiques, sociaux, scientifiques et culturels d'une politique d'IE, ainsi que des risques encourus dans le cas inverse. Une des conditions de la réussite est la garantie à tous les acteurs d'un accès complet à l'information et le développement de stratégies très offensives. Le tout doit être organisé dans une structure souple, réactive et indépendante des considérations politiques nationales.

Une fois que la décision d'engager une politique structurelle d'IE est prise, il convient d'identifier les étapes nécessaires à sa mise en place :

- 1) Identifier ses points forts et ses faiblesses pour déterminer les choix stratégiques et les activités à encourager ;
- 2) Identifier ses adversaires et ses partenaires (Etats avec un réel pouvoir géostratégique pouvant amener des changements dans la donne mondiale, et les Etats qui par leur simple existence ou situation géostratégique peuvent avoir un effet catalyseur sur des phénomènes géostratégiques) ;
- 3) Identifier les objectifs et les stratégies de ces pays ;
- 4) Mettre en place des politiques de contrebalancement des stratégies étrangères ;
- 5) Adapter les choix stratégiques initiaux en fonction des stratégies étrangères.